Parcey Bulletin Municipal

JANVIER 2017

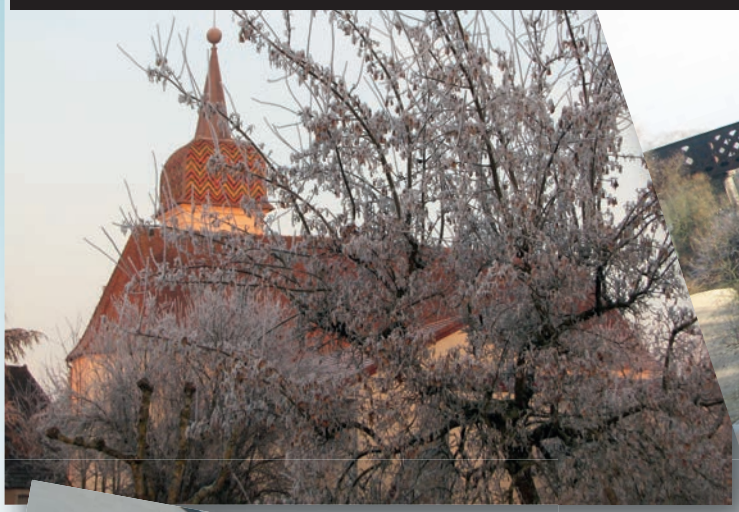

Parcey

www.parcey.fr

La Mairie vous informe

Horaires Secrétariat

LUNDI	8 H 30 — 12 H 00	13 H 30 — 18 H 00
MARDI	8 H 00 — 12 H 00	13 H 30 — 17 H 30
MERCREDI	8 H 00 — 12 H 00	Fermé
JEUDI	8 H 00 — 12 H 00	13 H 30 — 17 H 30
VENDREDI	8 H 00 — 12 H 00	Fermé

CITOYENNETE : VOUS AVEZ 16 ANS : ATTENTION !

Faites vous recenser dans votre Mairie, c'est obligatoire. Garçon ou fille, vous devez vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
Pour cela, vous vous présentez à la Mairie de votre domicile, muni(e) de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents.
Si vous ne vous êtes pas fait recenser, il vous sera impossible d'avoir accès à la conduite accompagnée et de passer certains examens (permis de conduire, CAP, BAC…).
Pour toute question : Centre du Service National de Besançon Tél. 03 81 87 18 81
http://www.defsense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(récipient)/94597

CONTACT

Mairie de PARCEY
1 rue d Aval
39100 PARCEY

Tél : 03.84.71.01.89
Fax : 03.84.71.00.21

ÉLECTIONS 2017

Présidentielles
les 23/04 et 7/05

Législatives
les 11/06 et 18/06

PERMANENCE DU DÉPUTÉ
M. Jean Marie SERMIER

2ème jeudi de chaque mois en Mairie à partir de 14 H

Adresse mail du Secrétariat : ccjdparcey@wanadoo.fr ou secretariatparcey@orange.fr
Adresse mail du Maire : maireparcey@orange.fr

En cas d'URGENCE
Vous pouvez contacter Mr Le Maire au 06.79.85.07.71

L'Equipe du personnel communal pour mieux vous servir :

- Secrétariat : Mme Annie MAITRE, Mlle Stéphanie LONG
- Services Techniques : Mr André PACTET, Mr Vincent DUGARDIN
- Ecole : Mme PRODHON Sandrine, **Mme Sophie AUVERNOIS**
- Ecole - Cantine - Salle des fêtes : Mlle Lucie DEMONTROND **Mme Ghislaine BACHELEY**
- Garderie: personnel du Grand Dole

INFOS

DERNIERE MINUTE :

UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE A PARCEY

Lors de sa réunion du 12 décembre dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une Agence Postale Communale. La Poste octroie une somme mensuelle de 1001€ à la mairie pour l'ouverture de cette agence qui sera installée dans les locaux de la mairie. Le temps que la ligne soit tirée et que les travaux d'installation soient effectués, l'agence devrait être fonctionnelle dans deux à trois mois. Les horaires d'ouverture de l'agence seront définis prochainement, ils devraient être de l'ordre d'une quinzaine d'heures par semaine. L'agence sera tenue par Stéphanie Long qui complètera ainsi le temps partiel qu'elle effectue à la mairie. De plus amples informations vous seront données dans le prochain bulletin.

Mag Infos 01/2017

Responsable de la publication : J.P FAIVRE Maire - Coordination de la rédaction : Commission communication
Crédits photos : Mairie - Dépôt légal à parution en mairie
Document imprimé en Franche Comté - Conception et réalisation : Commission Communication CF

1. Monsieur le Maire, comment allez-vous? Très bien. J'ai choisi cette fonction et je prends les choses comme elles viennent. Je vis une deuxième vie passionnante dans laquelle je découvre beaucoup de choses nouvelles.

2. Quel est le quotidien d'une vie de maire d'une petite commune? Il est très chargé. Je suis tous les jours à la mairie. Je commence mes journées à 8 heures. Je m'accorde une pause de midi à 14 heures et je retourne au travail jusque parfois très tard car j' ai souvent des réunions le soir. J'ai rarement un week-end de libre car je suis souvent appelé pour régler un problème dans la commune. Je ne suis parti que trois jours en vacances depuis que je suis maire mais là encore, j'ai dû effectuer un retour précipité pour régler un problème.

3. Vous attendiez-vous à une telle charge de travail? Non, et surtout pas à ce genre de travail car j'avais sous-estimé le rapport humain qui est très important. J'essaie de prendre les choses à cœur et de rester ouvert à la discussion.

4. Depuis votre élection, quel dossier estimez-vous avoir été le plus important et /ou le plus difficile à traiter ? Il y a bien sûr le dossier de la confluence et celui du rond-point mais le problème le plus délicat à gérer est celui de l'urbanisme avec toute la complexité que peuvent générer les octrois des permis de construire.

5. Où en est l'aménagement de la voie d'accès à la zone artisanale depuis le giratoire de la RD 405 ? Nous avons obtenu très récemment l'autorisation de traverser la voie de chemin de fer et je dois rencontrer prochainement le responsable régional de la SNCF pour régler ce problème. On peut donc dire que l'aménagement du rond-point est « sur la bonne voie ! »

6. Il semblerait qu'une dynamique commerciale se soit installée dans la commune. D'autres projets sont-ils en cours ou en attente ? La construction d'une station de lavage à l'entrée du village est sur le point d'aboutir. Nous veillerons à la qualité écologique d'une telle entreprise.

7. Beaucoup de services publics ferment (bureaux de poste, distributeur de billets ....). Les élus sont-ils informés de ces décisions ? Malheureusement non et nous le déplorons. La fermeture du distributeur de billets nous a été imposée et nous n'avons rien pu faire pour nous y opposer. Par contre, nous sommes en pourparlers avec la poste pour l'ouverture d'une agence postale communale. Le directeur de la poste a présenté le projet lors de la dernière réunion du Conseil Municipal qui a validé le projet.....

8. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) donne de plus en plus de compétences aux communautés de communes par exemple l'urbanisme, l'état civil. Ne risque-t-on pas de s'acheminer vers la disparition des communes ? La structure communale est en danger. Nous devons être vigilants et prouver par nos actions qu'un service de proximité avec des contacts humains est primordial pour les habitants de nos villages.

9. Une réunion publique s'est tenue dernièrement à propos de l'aménagement de la confluence. Cette forme de communication est très attendue et très appréciée par les habitants, ferez-vous de même pour d'autres sujets importants ? Nous restons transparents vis-à-vis de la population. La réunion d'information a permis de présenter le projet d'aménagement du confluent de la manière la plus claire qui soit. Je précise qu'un comité de pilotage surveillera l'avancée des travaux et vérifiera que tout se passe bien.

10. Depuis le début de votre mandat, quel est votre meilleur souvenir et également le plus mauvais ? Je n'ai pas de mauvais souvenir. Mes meilleurs souvenirs sont tous les contacts que je peux avoir avec la population et qui sont toujours des bons moments.

11. Que souhaitez-vous aux Parcillonnes et Parcillons pour cette nouvelle année 2017 ? Que cette nouvelle année soit pour tous sensationnelle, encore plus sensationnelle que la précédente et presqu'aussi sensationnelle que celle qui suivra derrière.

« Vivez, si m'en croyez, n'attendez pas à demain
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie »
Pierre de Ronsard

PARCEY IL Y A CENT ANS

Parcey il y a cent ans et plus : l'histoire mouvementée du pont

L'histoire de Parcey est intimement liée à celle de son pont. En effet, notre village a toujours été un lieu de passage obligé entre le nord et le sud et son pont a une importance stratégique. Mais en dessous de ce pont coule une rivière pas toujours docile !

Des débuts difficiles à cause d'une Loue capricieuse

En 1747, l'ingénieur Querret fut chargé de dresser le projet d'un pont sur la Loue, mais, après quelques études, il regarda ce travail comme impossible. A chaque crue, la Loue changeait de direction ; son lit, formé de graviers mouvants, était quelquefois remué à une profondeur de quinze à vingt pieds par la violence des eaux. En 1734, les débordements avaient été si considérables et si fréquents, que la rivière s'était tout à fait déplacée et menaçait d'anéantir Parrecey (c'est ainsi qu'on orthographiait notre village à cette époque). Il s'agissait de lui ouvrir un lit régulier et de l'encaisser par de puissantes digues. Ce travail gigantesque débuta en 1752.
En 1755, les chaussées étaient faites, le pont presque achevé et le nouveau lit creusé, lorsque deux crues successives, qui eurent lieu le 27 décembre 1755 et le 15 janvier 1756, renversèrent tous ces ouvrages. Les communautés corvéables étaient dans la consternation et l'ingénieur se désespérait.
On reprit cependant courage et on travailla avec une nouvelle ardeur. La réception du pont allait avoir lieu, lorsqu'un débordement extraordinaire, survenu en 1769, vint encore causer des dégâts effrayants.

Le pont est enfin réalisé

Ce n'est qu'en 1772 que le pont put être livré définitivement à la circulation (qui n'était pas celle d'aujourd'hui !). Ce pont comportait alors sept arches. L'inondation qui eut lieu du 2 au 8 novembre 1841 menaça de l'emporter. Celles qui suivirent, du 24 au 25 du même mois, lui furent fatales. Le pont en fil de fer qui le remplaça a été construit en 1842. Un nouveau pont suspendu a été achevé le 30 juin 1853. Ce pont a été remplacé par un pont à arches en 1931. Le pont du chemin de fer, quant à lui, a été construit en 1884 pour assurer la liaison Dole Mont-sous-Vaudrey et pour permettre au président Grévy de rejoindre le domicile familial (voir bulletin municipal de janvier 2016).

La ligne de démarcation

Le pont de Parcey a rendez-vous avec l'histoire pendant la deuxième guerre mondiale. En effet, la ligne de démarcation , qui marque la limite entre la zone occupée par les Allemands au nord et la zone libre au sud, passe à Parcey. Cette « frontière » est mise en place dès l'été 1940, quelques jours après l'armistice du 22 juin. Parcey se trouvait dans la zone occupée alors que Le Deschaux, Nevy les Dole et Rahon étaient dans la zone libre. Un poste de police qui contrôle le passage est installé sur le pont de Parcey. Des douaniers sont cantonnés à proximité. Rendre visite à ses parents du village voisin, ou même cultiver ses champs de l'autre côté de la ligne, ne peut se faire que muni d'un laissez-passer (Ausweis). Toutes les personnes qui étaient recherchées par les Allemands, résistants, déserteurs, prisonniers évadés, juifs, passaient clandestinement, aidés par des passeurs (voir l'article sur M Corseret dans le bulletin municipal de juin 2015).

ÉVASION DANS UNE VOITURE DE FUMIER

Deux prisonniers évadés se présentèrent un jour à la maison pour demander à passer en zone libre. Il avait beaucoup plu et les eaux de la Loue étaient fougueuses. Le papa Blondeau entreprit de faire une caisse avec des planches au fond de sa voiture à cheval. Il y plaça les deux hommes couchés avec des tuyaux pour respirer et nous fîmes un bon chargement de fumier. Car que pouvait-on conduire dans les champs sinon cet engrais ?

Quand nous sommes arrivés sur le pont, les douaniers allemands eurent un moment d'hésitation : ils répugnaient visiblement à faire une fouille. La jument était déjà engagée sur le pont.

« Hue Gamine ! », cria mon père en donnant un coup de fouet.

« Halt ! » hurla le douanier.

Mais Gamine partit au trot. Elle eut vite fait de gravir la côte de l'As de Pique. Mon père la fit tourner dans les bois de Rahon et vite le fumier fut déchargé. Le retour se fit calmement mais je lisais sur le visage austère de mon père la fierté d'avoir réussi son exploit.

Abbé Marcel Blondeau.

La ligne de démarcation a été supprimée en février 1943 quand Hitler a fait occuper la zone sud. Le pont à arches n'a alors plus que quelques mois à vivre car le 6 septembre 1944, les Allemands, obligés de battre en retraite, le font sauter pour retarder les alliés. Les Américains arrivent à Parcey et construisent un pont provisoire en quelques jours.

Le pont définitif est construit quelques mois plus tard. C'est ce même pont qui est encore utilisé aujourd'hui. La structure est la même mais il a été consolidé pour faire face aux assauts de la Loue. Son revêtement a également subi plusieurs restaurations car depuis la fin de la guerre, le trafic n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de dix mille véhicules par jour actuellement.

INSEE
COMMUNE DE PARCEY

29/9/2016 Insee - Commune de Parcey (39405) - Dossier complet

POP T1 - Population

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013
Population	676	659	735	818	838	941	966
Densité moyenne (hab/km²)	75,6	73,7	82,2	91,5	93,7	105,3	108,1

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

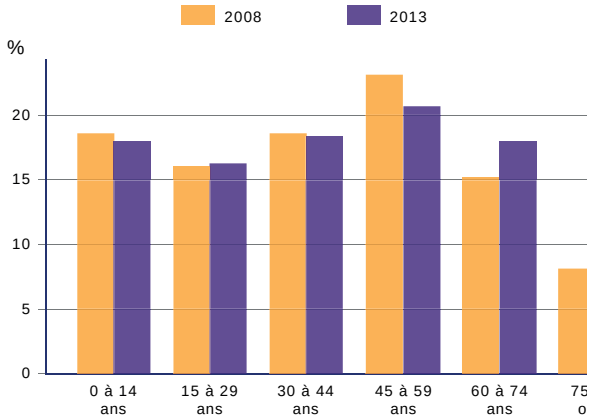

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2013

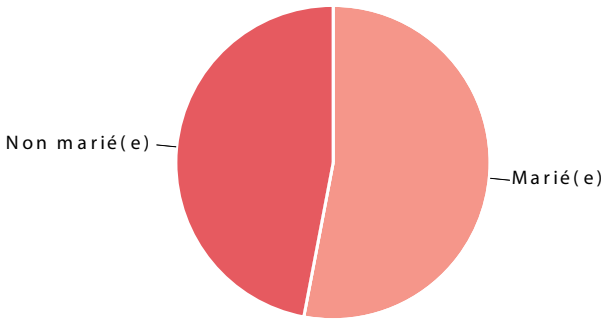

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2013

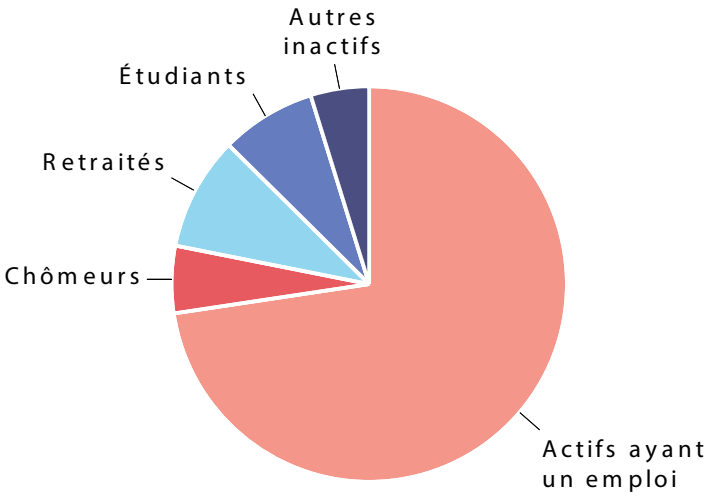

LOG T5 - Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2011	392	100,0
Avant 1919	62	15,7
De 1919 à 1945	41	10,4
De 1946 à 1970	66	16,8
De 1971 à 1990	115	29,4
De 1991 à 2005	84	21,6
De 2006 à 2010	24	6,1

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2013

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	406	100,0	966	4,9	2,1
Depuis moins de 2 ans	37	9,0	98	4,6	1,7
De 2 à 4 ans	65	15,9	159	4,4	1,8
De 5 à 9 ans	62	15,2	160	4,6	1,8
10 ans ou plus	243	59,9	549	5,2	2,3

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013

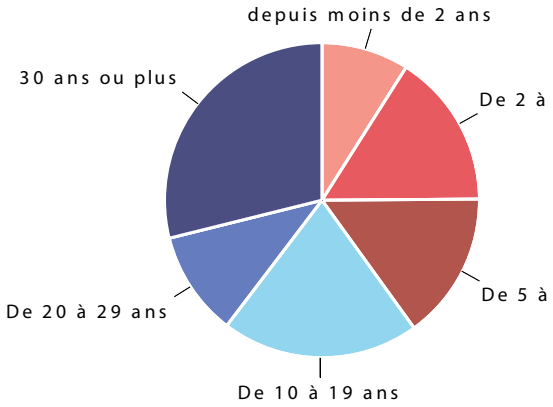

LOG G1 - Résidences principales en 2013 selon le type de logement et la période d'achèvement

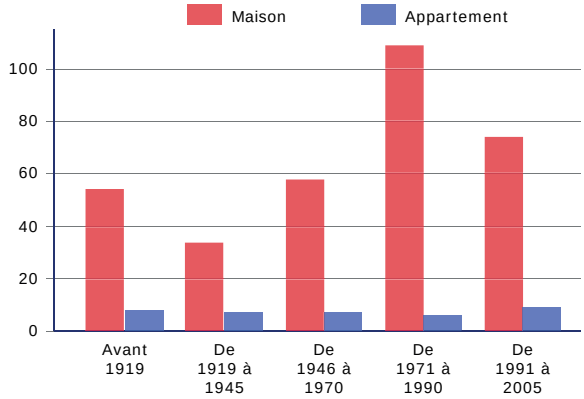

Résidences principales construites avant 2011.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2013				2008	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	
Ensemble	406	100,0	966	19,1	383	10
Propriétaire	326	80,2	792	22,6	311	
Locataire	77	18,8	167	4,2	65	
dont d'un logement HLM loué vide	0	0,0	0		0	
Logé gratuitement	4	1,0	7	22,5	7	

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales .

PLA

Parcey Loisirs Animations

Parcey Loisirs Animations tient son Assemblée Générale

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation du président Patrick Petit pour l'Assemblée générale de PLA qui s'est tenue lundi 19 septembre à la salle Joseph Marteau.

les membres du bureau autour du président Patrick Petit (en vert)

Emile Wagner, le trésorier, a fait le bilan financier de l'Association, bilan largement positif puisque le solde présente un excédent de 14500€.
A cette somme, il conviendra d'ajouter le remboursement de la sono volée au printemps et qui devrait être remboursée à l'état neuf, soit environ 4000€.

La baisse du nombre d'adhérents s'explique par le fait que les sections danse, gymnastique et judo ont disparu (voir page suivante). Les adhésions viennent principalement de la section randonnée.

Les animations proposées au cours de l'année ont dans l'ensemble bien fonctionné : le Téléthon a rapporté 1816,42€. La totalité des bénéfices a été reversée à l'AFM. La fête de la musique a rapporté 750€, le concert pizza 280€ et le concours de pétanque 1600€. La retransmission des matchs de l'Euro organisée conjointement avec la mairie a quant à elle rapporté 1054€, merci les bleus ! La seule manifestation en déficit est le brûle sapin mais le but d'une telle animation n'est pas de rapporter de l'argent mais de créer un moment de convivialité autour d'une idée originale.

Plusieurs sorties bus ont été organisées : marché de Noël à Annecy, salon de l'agriculture à Paris, foire de Dijon. Ces sorties ont connu un vif succès. Par contre, la sortie au Musée du Chemin de Fer à Mulhouse a dû être annulée faute de participants, au grand regret de Patrick Petit qui organise les voyages. La proposition d'ouvrir les sorties aux villages voisins pour compléter les bus sera étudiée lors des prochaines réunions.
L'élection du bureau a eu lieu ensuite, avec un seul changement : Pierre Delahaye remplace Eric Labourot au poste de vice-président. Pour le reste , on retrouve Patrick Petit à la présidence, Emile Wagner à la trésorerie, secondé par Catherine Humblot, Fabien Barata au poste de secrétaire et Marc Pagnier secrétaire adjoint.

Le calendrier des manifestations établi ensuite est le suivant :

•Brûle-sapin (au petit parc) le vendredi 20 janvier 2017.
•Voyage au salon de l'agriculture le samedi 25 février.
•Rencontre gourmande le samedi 11 mars.
•Concert-pizza le mardi 16 mai.
•Fête de la Musique le samedi 17 juin.
•Concours de pétanque le vendredi 14 juillet.
Programme riche et varié comme on peut le constater. Un grand bravo pour cette équipe de bénévoles qui se dévoue pour faire vivre notre village !

Ils nous font marcher !

Pierre Delahaye et Gilbert Rochelle sont les responsables de la section randonnée de PLA.

Ces deux alertes retraités concoctent un programme varié de randonnées dans notre belle région. Un samedi sur deux, les amateurs de marche ont rendez-vous à la salle Marteau à 13 heures 15 pour un départ à 13 h 30. La section compte une trentaine d'adhérents et chaque sortie compte une quinzaine de participants en moyenne. Les randos font entre 10 et 15 km. Les sorties de l'automne ont eu lieu à Mont-sous-Vaudrey, Poligny, Arbois, Moissey, au Mont-Roland, à Rochefort, au Deschaux et à Monnières. Les prochaines randonnées auront lieu :

- le 21 janvier à Dole (forêt de Chaux).
- le 3 février à Jouhe.

Le programme des autres sorties n'est pas encore établi.

En fin de saison, une randonnée à la journée avec pique-nique est proposée. Les dernières sorties à la journée se sont effectuées au Mont Poupet et au belvédère des Quatre Lacs.

La randonnée est une activité sympathique, accessible à tous et qui permet de découvrir de superbes paysages.Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Gilbert Rochelle et Pierre Delahaye

Philippe Larère

25 ans de judo à Parcey

Philippe Larère est un homme discret qui n'aime pas se mettre en avant. Mais quand il parle de son métier, il en parle avec passion car le judo est toute sa vie.

Cette passion, il l'a découverte à vingt trois ans quand il a connu sa femme Catherine qui était professeur…de judo. Très vite, il a gravi les échelons et accumulé les ceintures et dans le même temps, il a passé son brevet d'état à Strasbourg. Le couple Larère devient vite une référence dans la région puisqu'après Poligny, il crée un club de judo à Tassenières, Sellières, Salins, Mont-sous-Vaudrey, Chaussin.

La section judo du foyer rural de Parcey a été créée quelques années plus tard, sous la présidence de M Courte.C'était l'époque où le judo était en pleine expansion. Philippe avait alors trois cours complets le lundi soir pour un effectif allant jusqu'à 70 jeunes judokas !

Puis, à partir des années 2000, le nombre de licenciés n'a cessé de diminuer. A la rentrée de septembre, ils n'étaient qu'une poignée d'enfants de 5 à 11 ans et c'est avec un pincement au cœur que Philippe a dû se résigner à fermer la section judo à Parcey.

Pour Philippe, l'explication est simple : la société a changé et le judo est un sport qui demande un gros investissement personnel et une constante remise en question. Or, les enfants d'aujourd'hui ont changé, ils refusent l'échec mais ne sont plus capables de faire des efforts pour progresser, ils n'ont plus la « culture judo ».
Malgré ce constat, Philippe reste toujours aussi passionné par son métier et il continue de dispenser son savoir et sa philosophie dans plusieurs clubs de la région, toujours dans la modestie car comme il aime le dire « pour vivre heureux, vivons cachés ».

ASSOCIATION DE PÊCHE

les membres du bureau à l'occasion du Beaujolais Nouveau

Association de pêche : une équipe sympathique

Lors de sa dernière Assemblée Générale, l'Association de Pêche de Parcey a procédé à l'élection du bureau.
C'est Daniel Commaret qui en est le nouveau Président.
Il est épaulé par Christian Gauthier (vice-président), Damien Henry (secrétaire) et Jordan Gros (trésorier).
Les autres membres de l'Association sont Laurent gardien, Nicolas Gauvin, Ludovic Michaud, Christian Bachelay, Bernard Cuisant et Alex Moulin.
Cette sympathique équipe a en charge la gestion de l'étang communal.
Quatre-vingts cartes de pêche ont été vendues cette année.

Le programme des activités de l' association a été très chargé, jugez plutôt :
- ouverture de la pêche en avril avec lâcher de truites.
- concours de pêche avec là aussi un lâcher de truites (25 kg).
Pascal Truchot a devancé les 48 autres participants. Le repas champêtre a été une grande réussite puisqu'il a rassemblé une centaine de personnes.
- vide-grenier le dimanche 4 septembre : cette première fut réussie puisque 52 exposants ont participé. Le public venu nombreux a pu se régaler avec le jambon à la broche préparé par les organisateurs.
- empoissonnement au mois de novembre (brochets, friture, truites).
- Beaujolais nouveau : comme tous les ans, l'Association participe à sa façon au Téléthon en organisant une dégustation de Beaujolais nouveau le troisième jeudi de novembre.
A ces manifestations, il convient d'ajouter les corvées de nettoyage et d'entretien de l'étang, corvées qui se font dans la bonne humeur grâce au climat de confiance qui règne dans cette dynamique association.

EURO 2016

Une organisation municipalité/PLA réussie !

Les amateurs de foot de Parcey ont été gâtés car ils ont eu la chance d'assister à la retransmission des matchs de l'équipe de France sur écran géant à la salle des fêtes.

La partie technique était assurée par la municipalité avec la complicité de Claude Gaubey pour l'installation d'une antenne et la mise à disposition du matériel de retransmission.

La buvette était tenue par PLA et elle a très bien fonctionné car la température était élevée, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la salle.

Pour chacun des sept matchs retransmis, une centaine d'amoureux du ballon rond de Parcey ou des environs (Goux, Gevry, Chaussin…) se sont retrouvés dans une ambiance festive. La salle était même comble le soir de la finale avec deux cents spectateurs.

Un grand merci à tous et en particulier aux jeunes du village qui ont su mettre l'ambiance à chacune des soirées.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 11 novembre

Plus de cent personnes sont venues rendre hommage aux soldats de la première guerre mondiale morts au combat. La cérémonie revêtait un caractère particulier puisqu'elle commémorait le centenaire de la terrible bataille de Verdun qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts, de février à novembre 1916.

La cérémonie a été en grande partie orchestrée par les enfants de l'école puisqu'après les discours prononcés par Jean Smaniotto et Jean-Pierre Faivre, les élèves de CE ont lu deux superbes poésies sur l'atrocité de la guerre: « le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud et « le temps de vivre » de Boris Vian. Les élèves de CM quant à eux ont égrené les noms des vingt-sept poilus morts « au champ d'honneur » avant de chanter la Marseillaise.
L'assemblée s'est ensuite dirigée à la salle des fêtes pour le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

Le repas (excellent) préparé par les Jardins Fleuris a rassemblé quatre-vingts convives, personnes âgées et membres du Conseil Municipal. Emilienne, avec son accordéon et son synthétiseur a animé l'après-midi de fort belle manière et les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie.

TELETHON 2016

Plusieurs activités étaient proposées au public à l'occasion de la 30ème édition du Téléthon le 3 décembre 2016 : randonnée pédestre, découverte du tir à l'arc, jeux console sur écran géant, exposition de voitures anciennes, tour en side-car.
Une nouveauté cette année, balade en jeep (véhicule militaire 4X4).
Malgré ce programme, le public était peu nombreux en début d'après midi. Seule, la randonnée pédestre a conquis 44 personnes qui à leur retour ont apprécié les gaufres et le vin chaud.
C'est à partir de 18 heures que le public a envahi la salle des fêtes pour assister au spectacle de danse enfants et adultes suivi du repas « Fondue savoyarde » qui affichait complet.
Le « tapage musical » des Voisins du D'ssous (groupe de rock) a déchainé les passionnés de rock français jusqu'à tard dans la nuit.
Le coup d'envoi de cette édition 2016 avait commencé le 18 novembre par la dégustation de Beaujolais nouveau et le 3 décembre par une grande partie de scrabble.

Cette synergie entre associations, sponsors et bénévoles nous permet d'espérer un bénéfice supérieur à l'édition 2015 (1816,42 €) reversé intégralement à L'Association Française contre les Myopathies.
Merci à tous et rendez-vous le 2 décembre 2017 pour la 31ème édition.

Téléthon 2016
MOBILISEZ VOUS !

L'APE

L'Association de Parents d'Elèves

Une équipe soudée au service de l'école,

L'Assemblée générale de l'APE a eu lieu le lundi 26 septembre. Autour de la Présidente Valérie Schmitt, une quinzaine de parents se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année écoulée et pour préparer l'année scolaire 2016/2017.

Valérie Schmitt a rappelé en préambule que le rôle de l'APE était d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont entièrement reversés à la Coopérative scolaire pour permettre de financer tout ou partie des sorties organisées par l'école (cinéma, ski, séjour à Bellecin, voyages de fin d'année…). L'APE bénéficie également d'une subvention communale de 1000€.

Bruno Pesenti , directeur de l'école a rappelé le rôle primordial de l'APE dans la vie de l'école. Grâce à l'association, de nombreuses sorties peuvent être organisées sans souci financier. L'APE est une équipe soudée de parents très engagés dans la vie de l'école, ce qui est plutôt rare de nos jours.

La trésorière Virginie Barata a présenté le bilan financier de l'association, un bilan extrêmement positif puisque les bénéfices des manifestations ont permis de reverser la somme de 5500€ à l'école ! Les deux principales manifestations, le vide-grenier et la fête de fin d'année, ont rapporté chacune plus de 1500€. La bourse à la puériculture, organisée pour la première fois, a quant à elle rapporté 234€. La seule manifestation en déficit est la fête de Noël mais il faut préciser que l'APE finance les cadeaux des enfants.

Le bureau reconduit en totalité (voir photo) proposa ensuite le calendrier des manifestations pour l'année 2016/2017, à savoir :
- bourse d'hiver (une nouveauté), le dimanche 20 novembre de 8h à 13h.
- participation au Téléthon (samedi 3 décembre) avec confection de gaufres.
- fête de Noël le vendredi 16 décembre. M Pesenti propose que l'heure soit avancée à 18h ou 18h30 pour que le spectacle ne se termine pas trop tard pour les petits.
- vide-grenier le dimanche 21 mai.
- fête de fin d'année le samedi 24 juin 2017.

Les membres du bureau, de gauche à droite : Céline Roux trésorière adjointe,Virginie Barata trésorière, Stéphanie Richard secrétaire, Valérie Schmitt présidente, Céline Labourot vice-présidente, Marielle Cuynet secrétaire adjointe.

LE SECTEUR JEUNES

s'installe à Parcey

Pour les vacances de la Toussaint, le secteur jeunes des centres de loisirs de Parcey, Choisey, Le Deschaux et Villette les Dole s'est installé dans les locaux de la garderie à Parcey.

Une dizaine de collégiens ont pu profiter à fond du programme préparé par Eddy, l'animateur. Programme copieux et varié avec de nombreuses sorties sportives, culturelles ou gastronomiques : bowling à Brevans, initiation au tir à l'arc, resto chinois, Mac-Donald, mini-moto, water-polo, cinéma, karting à Dijon. Le point d'orgue de ces vacances fut la sortie à Europa-Park. De quoi faire rêver plus d'un ! La seule déception d'Eddy est le faible nombre de participants à ces activités.
Pour information, nous rappelons que les tarifs sont en fonction des revenus des parents et que les inscriptions se font à la carte : les jeunes peuvent choisir les activités de leur choix, à la journée ou à la demi-journée. Seule contrainte : pour les semaines complètes, obligation de s'inscrire au minimum pour deux journées (ou quatre demi-journées).

Le secteur jeunes ne fonctionne pas pendant les vacances de Noël. Pour les vacances de février, l'accueil devrait se faire à nouveau à Parcey. Ne tardez pas à vous inscrire auprès du personnel de l'accueil de loisirs.

CANTINE :

achat d'un frigo et d'un four

Lucie Demontrond et Ghislaine Bachelay, les deux responsables de la cantine, sont ravies : la commune vient d'acquérir du matériel tout neuf, un frigo armoire ventilée d'une valeur de 1484€ et un four de remise à température à 2344€. Ces investissements étaient nécessaires car le matériel était obsolète et ne correspondait plus aux normes actuelles et l'on sait si l'on doit être rigoureux avec l'hygiène alimentaire. C'est la société Borsotti à Mathenay qui a été retenue pour ces achats. Pour Lucie, ce n'est pas un investissement inutile car le gagne-temps n'est pas négligeable. Quant à Ghislaine, elle est contente de travailler au milieu des enfants et des animatrices qui le lui rendent bien !

CCAS

L'opération brioches

L'opération « brioches » organisée par l'APEI d'Arbois a eu lieu du 03 au 09 octobre 2016. Cette vente sur Parcey a permis de récolter la somme de 1006 € au profit de l'intégration des personnes handicapées mentales.

Merci pour votre participation.

VOIRIE

Plus que 2 parcelles à VENDRE

ADMR PARCEY – LE DESCHAUX

La référence du service à la personne

1 rue d'Aval - 39100 Parcey
03.84.71.03.01
admr28@parcey.fede.admr.org
Votre déléguée ADMR : Madame Claude BOULOGNE
Permanences : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00

SSIAD ADMR DU VAL D'ORAIN

Service de Soins Infirmiers à domicile

25 impasse des platanes – 39120 Chaussin
03.84.81.83.40
admr22@valdorain.fede.admr.org
Permanences : du lundi au jeudi de 14 h 00 à 16 h 00

AFFOUAGE

La commission bois avec Arnaud Delamarre à gauche

Affouage : la commission bois se réunit

Vendredi 21 octobre, la commission bois s'est réunie pour prendre connaissance de l'affouage 2016.
Dans un premier temps, Arnaud Delamarre, garde-forestier a fait une présentation en mairie de l'affouage qui concerne cette année les parcelles 8, 11 et 12 (à droite du saumuduc). 62 branchages seront partagés entre les affouagistes pour un total de 180 stères (100 stères de chênes et 80 stères de hêtres).
Au besoin, il reste quelques lots dans la parcelle 14 et on pourra compléter avec des stères de modernes disponibles dans les parcelles 8, 11 et 12 si le nombre d'affouagistes est important.

La commission bois s'est ensuite rendue à l'As de Pique pour faire le tour des parcelles concernées.
La prochaine réunion aura lieu pour le tirage des lots.

Le Conseil Municipal a décidé de laisser inchangée la redevance de 30€ que chaque affouagiste devra acquitter.

SÉCURITÉ :

des travaux sur la Loue

Ilot avec le chenal à gauche

Depuis quelques années, un îlot s'est formé en aval du pont de Parcey.
Cet îlot, devenu de plus en plus important, a modifié considérablement le cours de la Loue sur quelques dizaines de mètres en créant un chenal sur la rive gauche où passe maintenant l'essentiel du courant.

Ce chenal est dangereux pour la baignade l'été car les baigneurs risquent de se blesser contre l'enrochement qui affleure. L'autre risque est la fragilisation de la digue rive gauche. Il était donc urgent d'agir et après plusieurs visites sur le terrain, il a été décidé de supprimer l'îlot devenu très dangereux.
Les travaux, pris en charge par le Grand Dole, ont commencé fin octobre avec la coupe et le débardage des arbres qui avaient poussé sur l'îlot. La suite des travaux sera plus conséquente car elle nécessite la traversée de la rivière par les engins qui vont effectuer l'arasement.

LA CONFLUENCE

Aménagement de la Confluence : les élus jouent la transparence

Début décembre, une réunion d'information sur l'aménagement de la confluence a été proposée aux habitants du village et des environs. Elle s'est tenue en trois temps :

- vendredi 9 décembre à 20 heures : présentation du projet à la salle des fêtes sous forme de réunion publique.
- samedi matin 10 décembre : exposition salle Joseph Marteau.
- samedi après-midi : visite sur les lieux.

1.La réunion publique a attiré une quarantaine de personnes de Parcey et des environs (Rahon, Molay , Val d'Amour).

Patrick Petitjean, maire de Molay a fait un historique du Syndicat mixte Doubs-Loue dont il est le président. Ce syndicat a été créé en 2007 et il est responsable de la gestion des digues. Pour l'aménagement de la confluence, il s'agissait de ne pas bouleverser l'équilibre installé. Après de nombreuses tractations, le syndicat a réussi à finaliser le projet en 2015 avec un scénario optimisé accepté par tous les partenaires.

Denis Chaize, le responsable du projet, en a ensuite rappelé les grandes lignes.

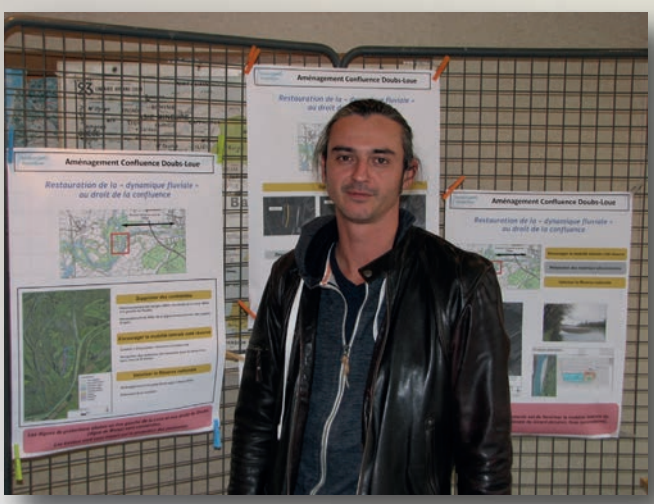

Rappel : dans les années 1950, la confluence était un véritable delta avec un tracé très compliqué et changeant, ce qui provoquait un « bouchon » responsable de nombreuses inondations. Il s'agissait donc de faire sauter ce bouchon et c'est ainsi que de grands travaux ont eu lieu dans les années 1960. Ils ont consisté à créer un nouveau lit pour la Loue et le Doubs, à enrocher les berges pour les stabiliser et à construire une digue avec épis dans la réserve du Girard. Ces travaux ont été bénéfiques pour les inondations mais ils ont provoqué un creusement du lit des deux rivières . Cela a eu pour conséquence un assèchement des zones humides qui ne sont plus « alimentées » en eau et un appauvrissement écologique. L'objectif des travaux est donc de restaurer la dynamique fluviale des deux rivières en valorisant le site emblématique de la réserve du Girard. Un comité de pilotage a été constitué et de nombreuses consultations ont eu lieu avec les acteurs locaux ; pêcheurs, chasseurs, agriculteurs…mais aussi le Conseil Municipal qui a été régulièrement informé de l'avancée du projet. Des études fines ont été faites sur le terrain grâce à la technologie actuelle : drones, bathymétrie (permettant de connaître la profondeur du lit de la rivière), sondages des berges…et toutes les données recueillies ont été transcrites sur ordinateur.

Ces études ont abouti à un projet recentré sur la confluence et qui n'a rien à voir avec le projet pharaonique qui avait été proposé il y a quelques années et qui avait été rejeté par la population et par les élus. Le projet actuel consiste à un désenrochement de la pointe de la confluence (600 mètres en amont de la confluence pour le Doubs et 400 mètres pour la Loue) et à un arasement de la digue du Girard ainsi que des épis (voir plan). Dans le même temps, un banc stabilisé de 300 mètres de longueur sera aménagé sur la rive gauche du Doubs en amont de la confluence et deux encoches d'incision seront créées en face du confluent pour faciliter l'écoulement vers l'île du Girard en cas de crue. L'augmentation du champ d'expansion des crues dans la réserve permettra à l'eau de s'évacuer plus facilement et donc de préserver le village de Parcey.
Le coût estimé des travaux est de 750 000€ financés à 70% par l'agence de l'eau. 10% seront pris en charge par le Conseil Régional et les 20% restants seront financés par le Syndicat.
Le déboisement aura lieu fin 2017 et les travaux de terrassement entre septembre et novembre 2018. D'ici là, une enquête publique aura lieu au printemps prochain et un comité de suivi sera créé pour surveiller l'évolution du dossier.

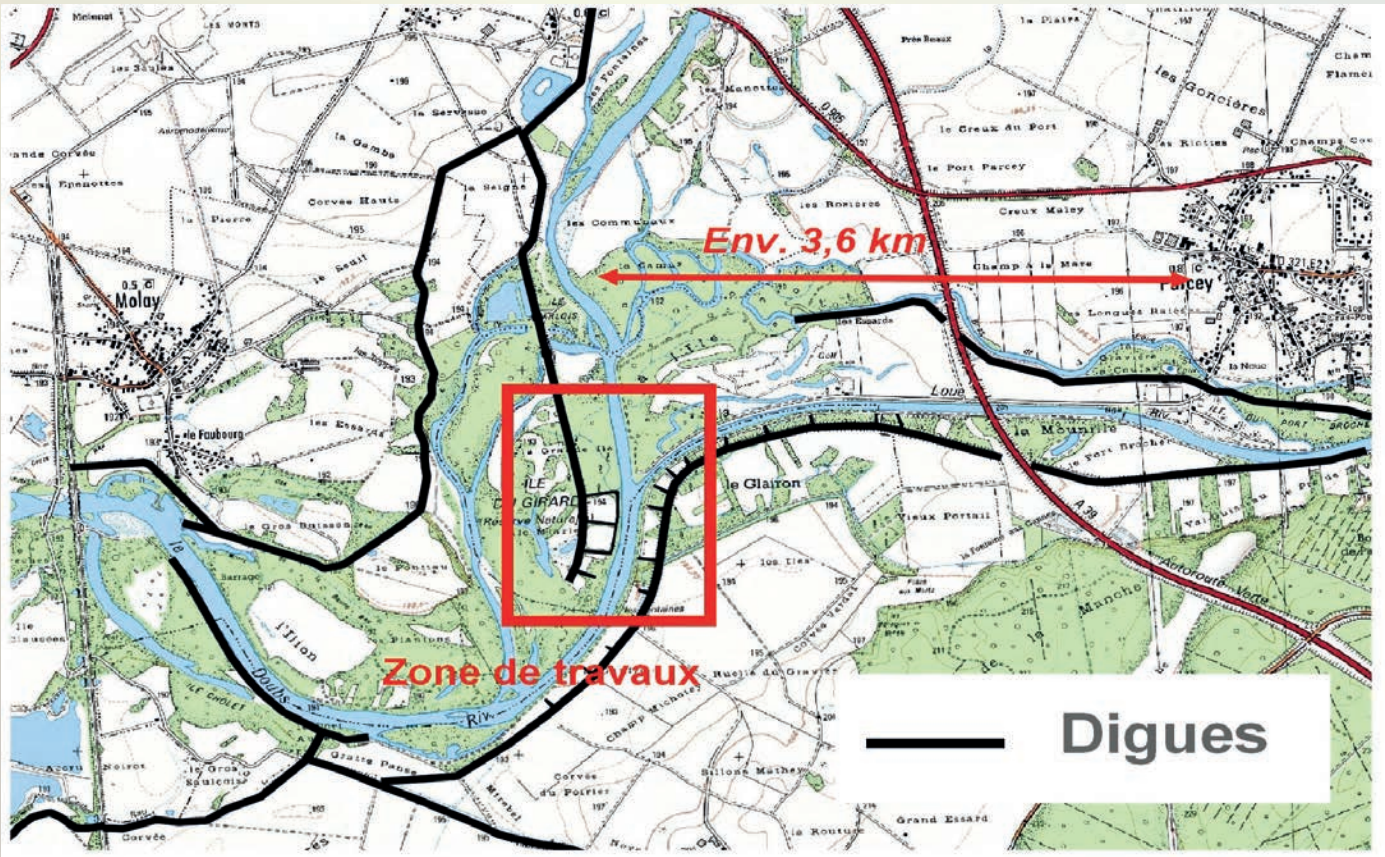

Franck David, Conseiller Départemental en charge du dossier , prenait la parole pour clôturer la réunion en insistant sur le fait que le projet actuel était un projet raisonné et que son objectif premier était la protection des habitants.

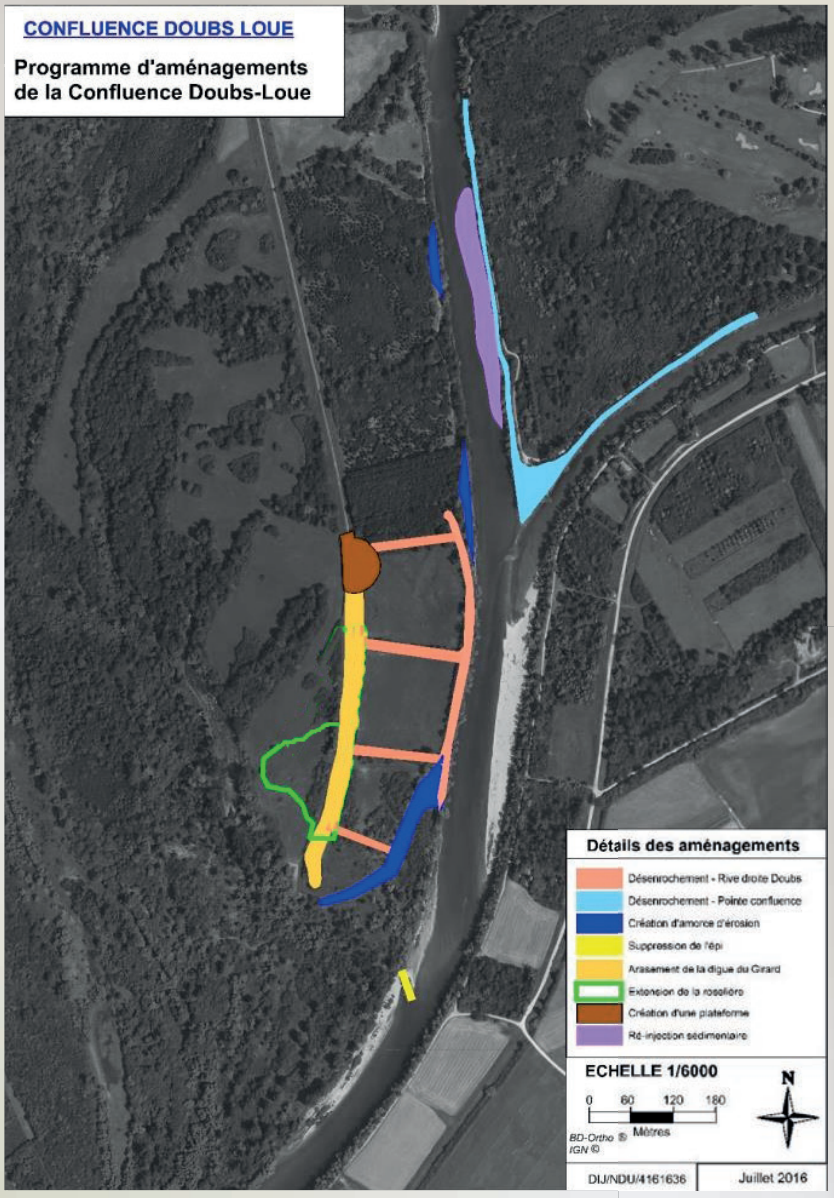

2. L'exposition proposée samedi matin salle Joseph marteau a intéressé une trentaine de personnes qui ont pu poser des questions à Denis Chaize et se renseigner grâce à des panneaux explicatifs très clairs . La projection d'une vidéo filmée à partir d'un drone a permis de découvrir le confluent vu du ciel.

3. La visite sur les lieux proposée l'après-midi n'a attiré que dix personnes. Malgré le brouillard, cette balade dans l'île du Girard a permis de se rendre compte sur place des travaux qui vont être réalisés.

Ces trois manifestations ont été fort intéressantes pour le public présent. Elles démontrent la volonté de transparence des élus sur des dossiers importants comme celui-ci.

LE GRAND DOLE PASSE A 47

Depuis le 1er janvier 2017, Champagney, Chevigny, Moissey, Peintre et Pointre ont rejoint les 42 communes de la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

Le centre de gravité du Grand Dole s'est déplacé légèrement au nord. Au 1er janvier la Communauté d'agglomération a en effet intégré 5 nouvelles communes issues de la Communauté de communes Nord Ouest Jura : Moissey (548 habitants), Champagney (497 habitants), Chevigny (283 habitants), Peintre (122 habitants), Pointre (118 habitants). Le Grand Dole comptera alors 47 communes pour 53 153 habitants.

Cette extension de l'agglomération est la conséquence du schéma départemental de coopération intercommunal arrêté par le Préfet du Jura en mai dernier : il prévoit la dissolution de la Communauté de communes Nord Ouest Jura. Les sept autres communes concernées (Montmirey la Ville, Montmirey le Château, Brans, Dammartin Marpain, Mutigney, Offlanges et Thervay) seront rattachées à Jura Nord.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Pour les réunions publiques impliquant une association, un mouvement politique ou syndical, un comité d'entreprise ou autre dont le siège social n'est pas à Parcey :
Tarif pour 1 jour : 210€
Tarif pour 1 week-end : Tarif extérieur sera appliqué

	HABITANTS DE PARCEY	EXTÉRIEUR
1 jour	160€	290€
1 week-end	220€	360€
Week-end prolongé (3 jours)	270€	430€
Caution	500€	500€
Arrhes	50% du prix de la location retenue	
Heure de ménage	20€ / Heure	

Tarif réveillon jour de l'an : 500€

TARIFS DIVERS

Affouage : 30€

Restauration scolaire : 4,15€

Concession cimetière : 122€ *pour 30 ans*

ETAT CIVIL 2016

(du juin a décembre 2016)

20 juillet	**Arthur,** Fabien, Mickaël **REVILLOT** *de Cyril REVILLOT et Laura LOUREIRO*
05 août	**Laurine,** Christine, Lucette **PERROT** *de François PERROT et Magali VACHET*
08 novembre	**Léana,** Sylvie **MARILLIER** *de Sébastien MARILLIER et Julie HUMBERT*
16 novembre	**Malo,** Jérôme, Mickaël **TOURNOIS** *de Florent TOURNOIS et Emilie MOURAUX*
6 décembre	**Lino, BORRULL** *de Célian BORRULL et Lydie OLIVIER*

16 juillet	**PERDRIZET** Mickaël et **CANARD** Maud
30 juillet	**MAROUFI** Thibault Ghollam et **PESENTI** Elsa, Maud

06 août	**CORSERET** Raymond

Tout le Conseil municipal vous souhaite une bonne et Heureuse Année

Le Maire et son Conseil Municipal
vous invitent à la présentation des voeux
le samedi 14 janvier 2017
à 18h30
à la salle des fêtes
de Parcey